



Universités de la coordination en santé – 5^e édition
ALBI – 30/08/2024

ARTICULATION DAC / CPTS : À LA RECHERCHE DU MÉDECIN TRAITANT

Chhavy KHEM – Directrice adjointe DAC Var Ouest (83)
Caroline MANDIN – Responsable pôle Coordination

APPEL A COMMUNICATION

« Projet impliquant des synergies avec d'autres structures territoriales de coordination »



Acteurs principaux :
DAC / CPTS

Projet : Recherche du médecin traitant

**Articulation DAC - CPTS :
À la recherche du médecin traitant**

Auteurs: Arnaud CLAQUIN (Directeur DAC Var Ouest), Chhavy KHEM (Directrice adjointe DAC Var Ouest), Caroline MANDIN (Responsable pôle Coordination des parcours DAC Var Ouest), Julien AUTHEMAN (Président CPTS Toulon Littoral)

RESUME

Les patients sans médecin traitant sont identifiés comme des personnes dont le parcours de santé présente un risque plus marqué de rupture. Au regard de la complexité de cette mission, dans le Var, plusieurs acteurs du territoire sont mobilisés : CPTS, CPAM et DAC en appui aux professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social.
Comment faire d'un point de rupture, une opportunité de renforcer le partenariat du DAC Var Ouest avec des acteurs majeurs du territoire ?

METHODE	RESULTATS
Identification d'un risque auprès d'une population cible, à l'échelle d'un territoire d'intervention	Point de rupture identifié : " Patients en situation complexe sans médecin traitant dans le Var "
Recensement des acteurs ayant pour mission la recherche d'un médecin traitant : 1 acteur = 1 élément contributeur	<ul style="list-style-type: none">• CPTS : Mission "Faciliter l'accès aux soins"• CPAM : Mission Accompagnement Santé (MISAS)• DAC : Appui aux professionnels
Interconnaissance et mise en synergie (ressources et limites d'intervention) : Quelle organisation des acteurs au service de cette mission ? Quelles attentes ?	Groupes de travail ritualisés : - Inter-DAC : DAC Var Ouest / DAC Var Est - Trimestrielle DAC Var Ouest - CPTS du territoire + invités (CPAM, DSR, DER, MSP, ...)
Co-construction du projet de coopération avec les acteurs, identifiant les complémentarités et valorisant les expertises respectives	Mode projet et outils partagés : - Logigramme " Recherche de médecin traitant " - Formulaire en ligne CPTS / Plateforme CPAM - Observatoire territorial des points de rupture
Formalisation des partenariats précisant les modalités de coopération et autres expérimentations menées autour de cette mission spécifique	<ul style="list-style-type: none">• Convention DAC Var Ouest et CPTS du territoire• Expérimentation DAC Var Ouest - CPTS Toulon Littoral : Forfait PPCS pour les professionnels de santé (favoriser une culture de coordination)• Partenariat MSP Toulon City : prise en charge par un binôme médecin traitant / IPA
Pérennisation par l' inscription de cette mission dans un parcours , au sein de la cartographie des risques	<ul style="list-style-type: none">- Parcours " Personnes âgées "- Projet " Zéro patients ALD sans médecin traitant "- Populations cibles des CPTS

CONCLUSION

Le sujet de la recherche du médecin traitant ainsi exploité, a permis de renforcer les coopérations en place et une ouverture vers des partenariats nouveaux. Par le biais de projets, les acteurs d'un même territoire ont appris à coopérer, afin de répondre à une mission qui leur est commune. Un modèle économique de coordination à développer pour valoriser les collaborations probantes DAC/CPTS dans le cadre d'un article 51 ?

Références :
ANAP, DGOS, "Guide méthodologique des coopérations territoriales, 17 mars 2011.
LOUAZEL M., OLLIVIER E., "Le management en santé. Gestion et conduite des organisations en santé", Presses de l'EHESP, 2e édition.

RETEX DU DAC VAR OUEST

Comment mettre en œuvre une **coordination d'acteurs efficiente**, à l'échelle d'un **territoire**, à l'aide d'une **mission commune spécifique** ?



LE CONTEXTE

CALENDRIER

Juin 2022

ACTEURS

PTA Var Ouest

CTA Var Est

CPTS du Var

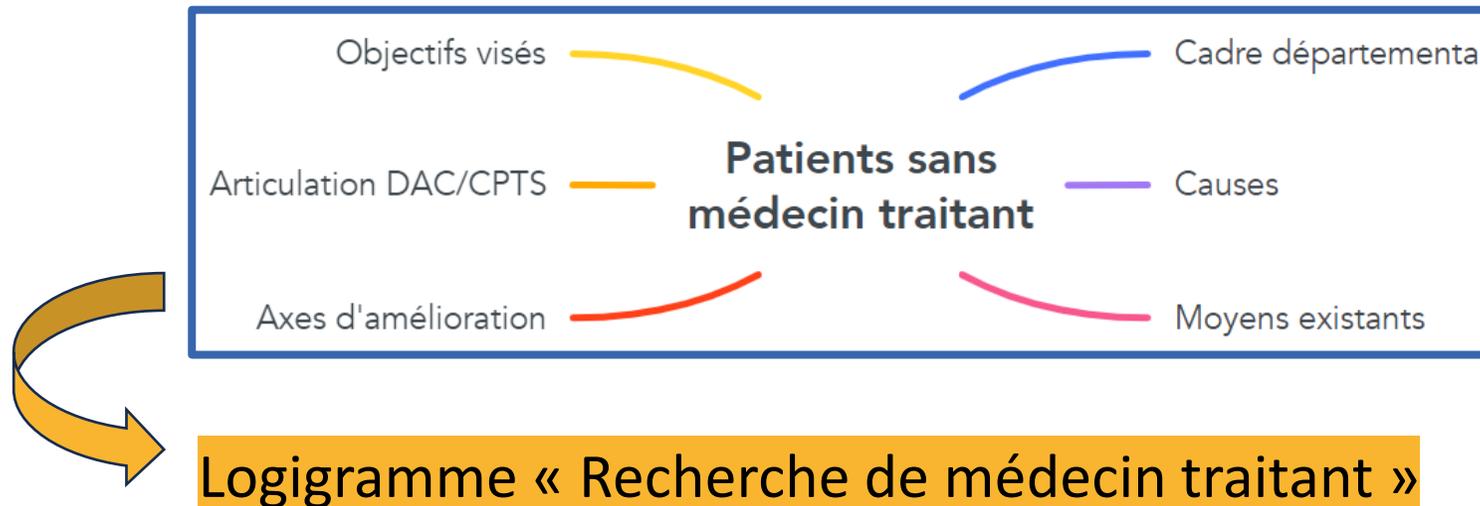
MISSIONS

Cellule rupture de parcours :

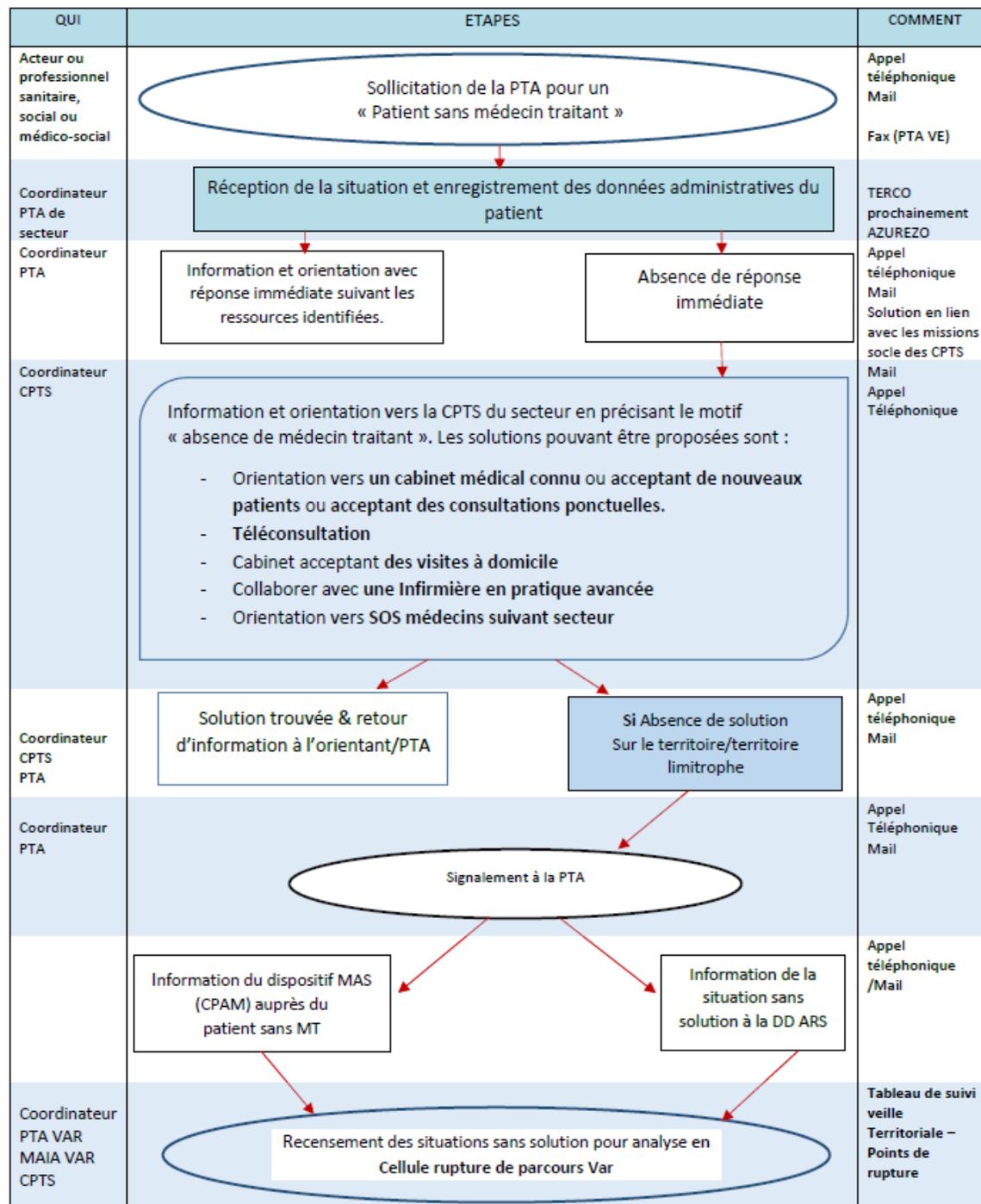
« **Patients sans médecin traitant** »

OUTILS REALISES

Carte mentale



VERSION 1 (2022)



RETEX :

1 logigramme, 2 objectifs :

- Recherche d'un médecin traitant**
- Recherche d'une consultation médicale**

Comment actualiser ce logigramme pour valoriser chaque acteur intervenant au service de cette mission ?

VERSION 2 (2024)

Qui ?

Tout professionnel
Personne / sa famille

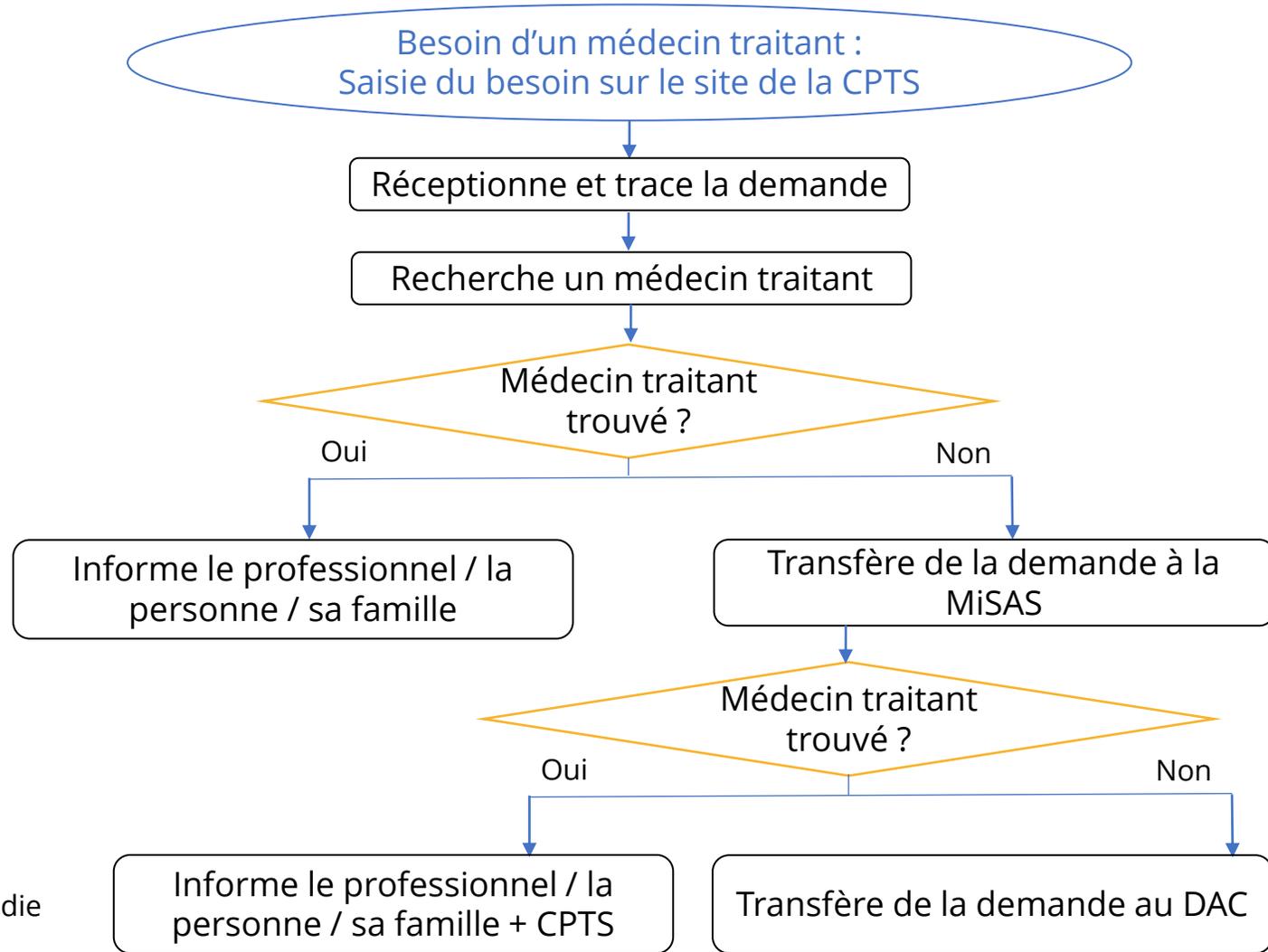
CPTS :
Coordinateur

CPTS :
Coordinateur

CPTS :
Coordinateur

MiSAS :
Conseiller Assurance maladie

Fait quoi ?



Comment ?

Formulaire en ligne sur le site
internet des CPTS
Par téléphone

Tableau de suivi

Processus interne de la CPTS

Via la plateforme de la CPAM
**Les CPTS/DAC demandent la
création d'un espace partenaire**

Par mail en précisant le nom du
médecin traitant

VERSION 2 (2024)

Qui ?

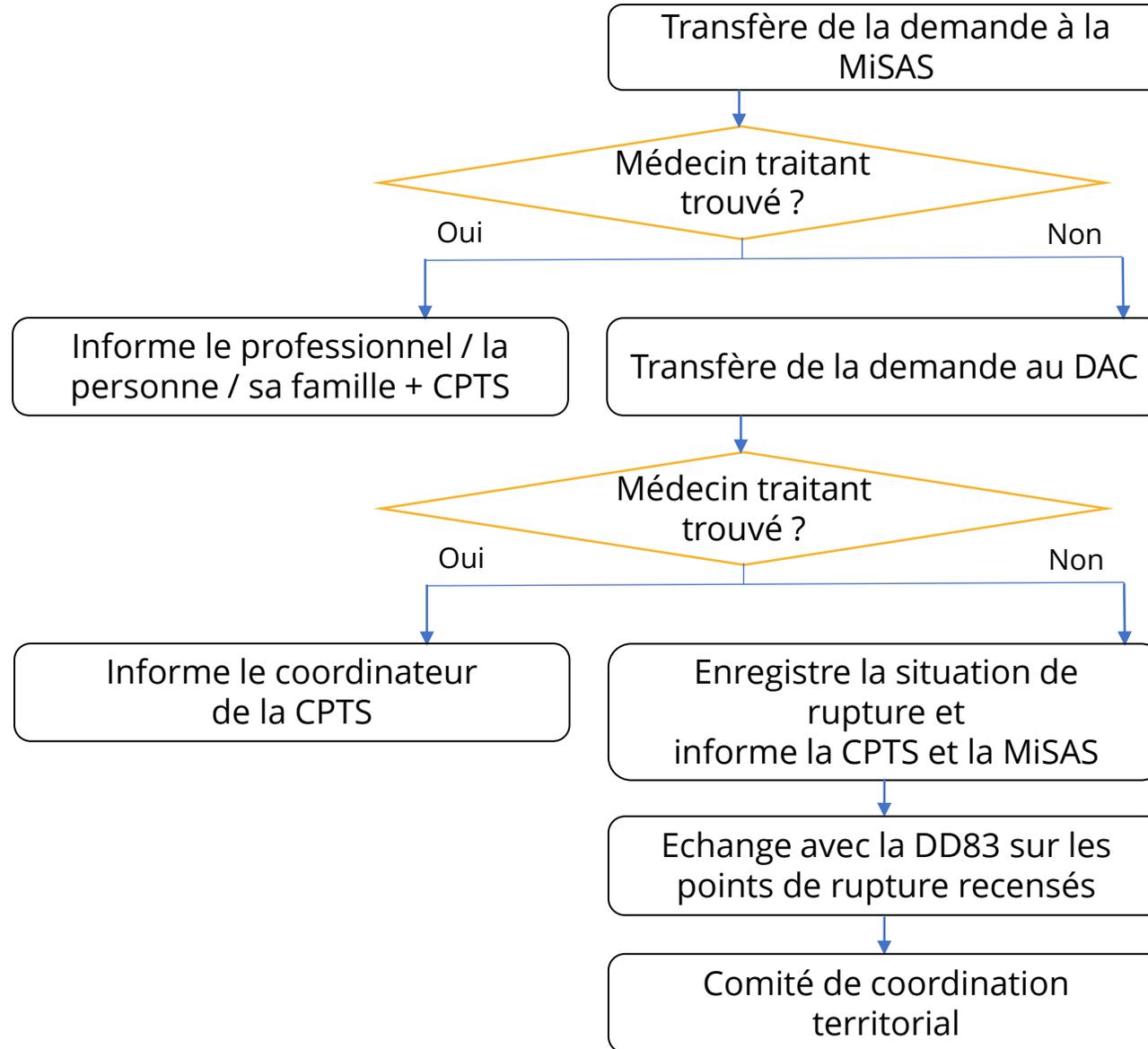
CPTS :
Coordinateur

MiSAS :
Conseiller Assurance maladie

DAC Var Ouest :
Coordinateur de parcours

DAC Var Ouest :
Equipe de direction

Fait quoi ?



Comment ?

Par mail : mas.cpm-var@assurance-maladie.fr

Processus interne de la CPTS

Par mail: contact@dac-varouest.fr
Cc : CPTS de secteur

Annuaire territorial DAC Var Ouest
Processus interne du DAC

Formulaire de l'Observatoire territorial des points de rupture

Bilatérale ARS DD83 / DAC Var Ouest

ARTICULATION DAC / CPTS

=

VALIDATION ARS PACA / CPAM DU VAR

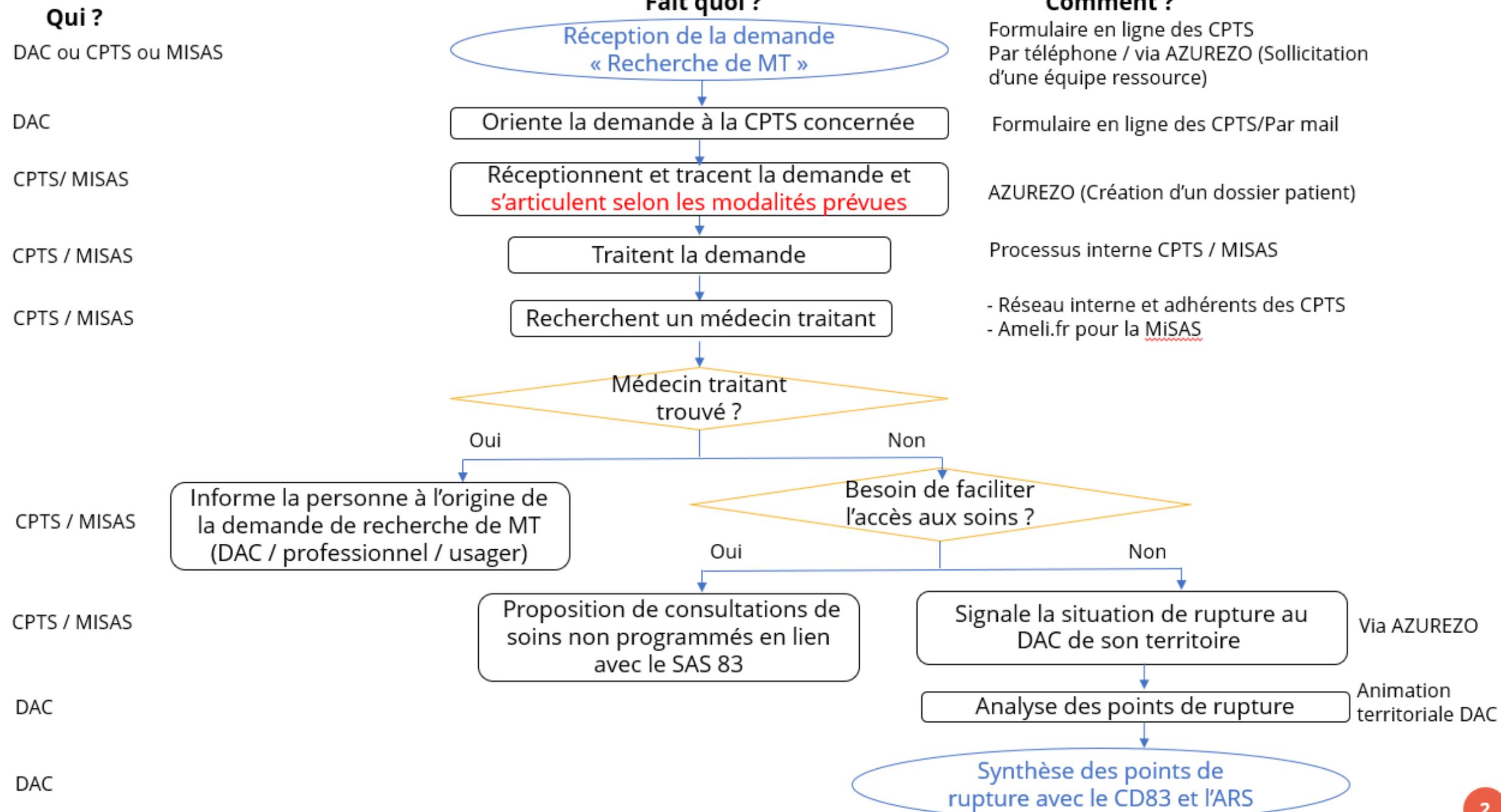
RETEX ARS PACA :

- OK recherche médecin traitant
- OK pour un logigramme complémentaire : « recherche d'une consultation de soins non programmés » : SAS 83, CPTS, MSP

RETEX CPAM du Var :

- Demande de valorisation des 3 portes d'entrée CPTS, MiSAS, DAC
- L'acteur sollicité réalise la 1^{ère} recherche

LOGIGRAMME « RECHERCHE DE MÉDECIN TRAITANT » V2



RETEX CPTS SUR LA PROCEDURE ACTUALISÉE PAR LE DAC/CPAM

Echanges sur la coordination CPTS/MiSAS/DAC :

- Nécessité de créer une unité MiSAS par le GRADES + Accès individuel pour chaque conseillère
- Besoin de formation par le Délégué de proximité à AZUREZO Discussion (SI du DAC)
 - « Y a-t-il une recherche en cours ? » - pour éviter les démarches en doublon

Plan d'actions co-construit :

1. Contact de la CPTS via le formulaire en ligne ou par téléphone (usagers et professionnels dont DAC, Misas)

Harmonisation du formulaire en ligne des CPTS

- *Faire mention de l'intervention possibles de plusieurs professionnels / structures (RGPD)*
- *Solliciter le DPO CPTS / DAC sur cette question*

2. En cas de complexité, intervention du DAC en appui

3. Retour d'information de la CPTS

→ Médecin trouvé ou non, préciser les démarches engagées

4. La CPTS sollicite la MiSAS via l'espace partenaire

5. La MiSAS fait un retour à la CPTS et au DAC, si point de rupture

→ Via le formulaire du DAC Var Ouest



1 ACTEUR = 1 CONTRIBUTEUR = 1 **COLLABORATION** RÉUSSIE

Recensement des **acteurs** ayant pour mission la recherche d'un médecin traitant :
1 acteur = 1 élément contributeur

- CPTS : Mission "Faciliter l'accès aux soins"
- CPAM : Mission Accompagnement Santé (MiSAS)
- DAC : Appui aux professionnels





POUR ALLER PLUS LOIN

**UN EXEMPLE DE COOPERATION
AVEC LA CPTS TOULON LITTORAL**



CPTS
Toulon Littoral

PLAN D' ACTIONS

1. Contact de la **CPTS** via le formulaire en ligne ou par téléphone (usagers et professionnels dont DAC, Misas)

Harmonisation du formulaire en ligne des CPTS

→ Faire mention de l'intervention possibles de plusieurs professionnels / structures (RGPD)

→ Solliciter le DPO CPTS / DAC sur cette question

2. **En cas de complexité, intervention du DAC en appui**

3. Retour d'information de la CPTS

→ Médecin trouvé ou non, préciser les démarches engagées

4. La CPTS sollicite la MiSAS via l'espace partenaire

5. La MiSAS fait un retour à la CPTS et au DAC, si point de rupture

→ Via le formulaire du DAC Var Ouest

CONCRETEMENT, VIA LE FORMULAIRE DE LA CPTS

[ADHÉRER](#)[ACTUALITÉS](#)[AGENDA](#)[QUI SOMMES-NOUS ?](#)[MISSIONS ET OUTILS](#)[OFFRES D'EMPLOI](#)[ANNUAIRE](#)[CONTACT](#)

TROUVER UN MÉDECIN TRAITANT

Le patient vient d'emménager sur la commune de Toulon et ne trouve pas de médecin traitant ? *

OUI NON

Le patient est domicilié sur la commune de Toulon et son médecin traitant est parti à la retraite ou n'exerce plus sur le territoire? *

OUI NON

Le patient a-t-il une problématique médicale ? *

OUI NON

Le patient a-t-il une problématique sociale ? *

OUI NON

A t-il besoin que l'on coordonne son parcours de santé ? *

OUI NON

Nom et prénom du patient *

Prénom

Nom

Date de naissance du patient *

Commune de naissance du patient *

Adresse du patient *

Code postal du patient *

Si le patient ne réside pas dans les secteurs 83000 ou 83100 de Toulon, qui sont les zones d'intervention de l'association, la CPTS Toulon Littoral ne pourra pas intervenir. Nous vous invitons à vous rendre sur cptstoulon.fr/action-inter-cpts/ afin de trouver la CPTS de votre territoire.



COOPERATION CPTS TOULON LITTORAL / DAC VAR OUEST

CPTS Toulon Littoral : transfert de la sollicitation au DAC Var Ouest

DAC Var Ouest :

Assistante de coordination :

- accusé de réception auprès de la CPTS
- rappel de la personne à l'origine de la demande
- transfert des informations au coordinateur de parcours

Coordinateur de parcours :

- analyse globale de la situation
- coordination téléphonique : cercle de soins
 - besoin d'un PPCS ? Si oui, appui de la CPTS

LE PPCS, UN OUTIL POUR RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE ACTEURS ?

CPTS Toulon Littoral

propose aux médecins généralistes de son territoire d'être « médecin traitant »
développe une culture de la coordination auprès des libéraux de son territoire
via l'outil PPCS

en octroyant un financement aux professionnels de santé engagés dans le PPCS

DAC Var Ouest

apporte son expertise en coordination médico-sociale

Un article dédié à cette expérimentation dans la convention 2024,

Co-construit avec les équipes de coordination du DAC Var Ouest pour un engagement réciproque des parties

LA CONVENTION, UN OUTIL POUR FORMALISER LES ENGAGEMENTS DE COOPÉRATION

Article 2.1.3- Engagements dans le cadre du Plan Personnalisé de Coordination en Santé

- **Le Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS)** est un outil de planification de l'accompagnement d'une personne, partagé avec l'ensemble des acteurs du cercle de soins, en vue de la coordination du parcours de santé de la personne.
Le PPCS est un document écrit (et en principe dématérialisé), révisé périodiquement et permettant de cadrer les interventions nécessaires aux besoins de l'utilisateur.
- Le PPCS étant coconstruit avec la personne et les professionnels du cercle de soins, ainsi que le médecin traitant. Ce dernier s'engage à :
 - Participer à la visioconférence en présence des professionnels du cercle de soins pour prendre connaissance de la situation et engager une concertation pluriprofessionnelle
 - Apporter son expertise médicale pour valider le PPCS
 - Être disponible pour les besoins ponctuels des coordinateurs du DAC, avec si possible, un contact facilité
 - Adresser les documents sollicités par le cercle de soins nécessaires à l'accompagnement de la personne (ordonnance, certificat médical, ...)
 - Recevoir le patient au sein de son cabinet dans le cadre de son suivi médical
 - Participer au bilan PPCS en visioconférence (à 6 mois et 1 an).

EN SYNTHÈSE !

D'une mission commune

- On a élaboré des outils, dont un **logigramme**
- Qui a permis de valoriser les **acteurs**, leurs **ressources** au service de la mission
- Repositionner chaque acteur dans ses **compétences** et ses **limites**, pour **relais**
- Définir les **outils** pertinents au service de la mission (perspective d'harmonisation)
- Définir les **outils pour acter la collaboration** et les nécessités de coopération
- D'ouvrir vers une **expérimentation territoriale**

POUR ALLER PLUS LOIN...

Ces travaux serviront de base pour ceux à venir, selon les **besoins repérés**, faisant intervenir d'autres acteurs :

- Coordination médico-sociale : **Département du Var**
- Consultation de soins non programmés : **SAS83 / CPTS**
- Visites à domicile : **MSP, binôme MT/IPA**
- Renouvellement d'ordonnance en ESMS : **EHPAD**

En somme, une cartographie des acteurs élargie, au-delà de la recherche du médecin traitant !

PÉRENNISATION AU SEIN D'UN OU PLUSIEURS PARCOURS

« Co-responsabilité de prise de risque »

Au DAC Var Ouest, un **parcours** c'est :

- Un contexte de mise en œuvre
- Une cartographie des acteurs, leurs missions/limites, leur réseau
- Des outils (métiers, de partenariats, communication, ...)
- **Une approche par risques**
 - = **prévention en santé publique (=facteurs de risques)**
- Une évaluation du service rendu (en cours de construction)

Merci pour votre écoute, à vos questions !

Chhavy KHEM – Directrice adjointe DAC Var Ouest – c.khem@dac-varouest.fr
Caroline MANDIN – Responsable pôle Coordination – c.mandin@dac-varouest.fr

DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION VAR OUEST

6 bis boulevard Châteaubriand – 83400 Hyères
04 94 35 32 01 – www.dac-varouest.fr

